

Le plurilinguisme en Algérie : une entrave pour l'apprentissage de la phonétique de la langue « étrangère » ?

Résumé :

La situation linguistique en Algérie est à la fois difficile et complexe mais aussi intéressante et fascinante. Ce pays, à cause de sa situation géographique très importante, a été marqué par différentes civilisations et cultures durant son histoire de l'antiquité jusqu'à nos jours. Ces cultures et civilisations qui s'y sont succédées (les Romains, les Byzantins, les Grecs, les Espagnols, les Ottomans et les Français...) ont influencé d'une manière ou d'une autre la culture et la langue algériennes. Pour ces raisons, justement, l'Algérie est considérée comme un pays plutôt plurilingue et non pas bilingue. On peut citer l'arabe avec toutes ses variétés : standard ou moderne, la langue officielle du pays ; et l'arabe dialectal ou algérien, langue maternelle d'une partie des Algériens. Le berbère, avec toutes ses variantes, est aussi la langue maternelle des Algériens. Et dernièrement, on leur ajoute un ensemble de « langues étrangères » y compris le français. Ces langues, une fois mises en contact dans le cerveau humain, s'influencent mutuellement ce qui puisse engendrer des difficultés dans le processus d'apprentissage de la langue « étrangère ». Ce travail traite de la « phonétique corrective » dans des classes de langues et son rôle dans l'apprentissage du FLE. Nous allons parler des carences souvent observées dans l'enseignement/apprentissage de la phonétique du FLE : il s'agit, dans notre cas, des fautes de prononciation des voyelles orales françaises. Notre problématique étant : pourquoi dans l'apprentissage du FLE un tel phénomène existe-t-il ? S'agit-il d'un fait naturel résultant de la différence entre les systèmes phonologiques ? Et donc là, ça doit toucher tous les apprenants, ce qui n'est pas vrai. Et surtout, la phonétique corrective pourrait-elle remédier à cette situation ? Si oui, comment peut-on éviter ce genre de problème ? Notre objectif, en réalisant cette recherche, est de trouver l'origine de ces fautes afin de prouver que la (les) langue(s) maternelle(s) n'est (sont) pas toujours responsable(s) de ce genre de carences phonétiques du fait qu'il existe des apprenants capables d'articuler correctement les sons français. Et par conséquent, le plurilinguisme

Abstract:

Algeria, a multilingual and not a bilingual country, represents a particular and interesting case with its linguistic and cultural wealth. This linguistic mixture has an impact on learning French as a Foreign Language (FFL) including its phonetics. This work deals with corrective phonetics in language classes and its role in learning FFL.

« L'apprentissage du français commence par un sourire de fierté et se termine dans les larmes de la déception ».

Sung Hee Park, « L'oral et les apprenants coréens. Problèmes de phonétique et de culture », 2002.

Le plurilinguisme en Algérie : voie pour l'ouverture sur l'autre !

La situation linguistique en Algérie est à la fois difficile et complexe mais aussi intéressante et fascinante. Ce pays, à cause de sa situation géographique très importante, a été marqué par différentes civilisations et cultures durant son histoire.

Le phénomène de bi-plurilinguisme caractérise la situation linguistique en Algérie depuis longtemps et témoigne sa grande richesse en différentes cultures et civilisations qui se sont succédées dans ce pays depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Cela a affecté la culture tant que la langue car « toute langue véhicule une culture ». Ces cultures et civilisations (les Romains, les Byzantins, les Grecs, les Espagnols, les Ottomans et les Français...) ont influencé d'une manière ou d'une autre la culture et la langue algériennes.

Le bilinguisme *en lato sensu* signifie, pour l'individu, l'aptitude de parler deux langues différentes. Par contre, le plurilinguisme est, pour le sujet parlant, l'utilisation à l'intérieur d'une même communauté de plusieurs langues selon le type de communication (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration...). On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication (voir Dubois et al., 2002, p. 368). Cuq semble être plus souple en définissant le plurilinguisme comme la : « capacité de l'individu d'employer à bon escient plusieurs variétés linguistiques » (voir Cuq et Gruca, 2003, p.195).

Pour l'Algérie, il s'agit d'un plurilinguisme et non pas d'un bilinguisme comme la majorité pense. On parle du bilinguisme lorsqu'on pense à la langue maternelle (arabe ou berbère) et au français comme langue seconde ou étrangère. On parle d'une diglossie lorsqu'on pense à l'arabe dialectal (langue maternelle de la majorité des Algériens) et à l'arabe officiel ou standard (langue enseignée à l'école et apprise par tous les Algériens).

Donc, il existe plusieurs langues maternelles ayant différentes origines, d'une part; l'arabe officiel (langue de l'école et de l'administration), d'autre part; et la (les) langue(s) étrangère(s).

Selon toutes ces données, on pourra dire que ce pays est plurilingue et non pas bilingue!

Mais combien de langues existe-t-il?

On peut parler dans un premier temps de trois idiomes essentiels: l'arabe, le tamazigh et le français.

L'arabe est le parler qui a le plus grand nombre de locuteurs en Algérie et possédant plusieurs registres: l'arabe classique (ou fasih) qu'on ne parle plus aujourd'hui; l'arabe standard est la première langue enseignée à l'école et la langue officielle du pays; on peut leur ajouter ce que Khaoula Taleb Ibrahimy appelle « dialecte des cultivés », il se situe entre l'arabe dialectal et l'arabe standard et il est parlé par les personnes cultivées; et dernièrement l'arabe dialectal représentant la langue maternelle de la grande partie des Algériens.

Le berbère, langue maternelle d'une partie des Algériens, comporte les différentes variétés ou variantes parlées dans plusieurs régions de l'Algérie: le kabyle, le chaoui, le mozabite et le targui.

Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marqué... (Taleb Ibrahimy, 2010)

Rabeh Sebaa précise qu'il s'agit d'un cas de quadrilinguïté en affirmant:

L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguïté sociale: arabe conventionnel/ français/ arabe algérien/ tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit, de façon évolutive les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction. (Sebaa, 2002)

Ces langues, une fois mises en contact dans le cerveau humain, s'influencent mutuellement ce qui puisse engendrer des difficultés dans le processus d'apprentissage de la langue « étrangère ». Donc, la question qui se pose:

ce paysage linguistique constitue-t-il une entrave pour l'apprentissage de la phonétique française? Autrement dit, ces langues parlées par les Algériens empêchent-elles ces derniers à apprendre la langue étrangère, sa phonétique, en l'occurrence?

L'enseignement de la phonétique du FLE en Algérie : quelle(s) méthode(s) suivie(s) ?

L'enseignement du français, qui est la première langue étrangère en Algérie et qui a un statut particulier en étant la langue du prestige, est influencé par toutes ces variantes (langue(s) maternelle(s)) et puis l'enseignement/apprentissage d'une langue (qu'elle soit étrangère ou seconde) nécessite la prise en considération de la langue acquise depuis l'enfance d'une manière passive.

Par ailleurs, les deux langues (maternelle(s) et étrangère) s'apprennent de deux manières contraires dans le cerveau humain (de bas en haut ou de haut en bas).

En plus, si on enseigne la langue, on l'enseigne par ses différents aspects qui sont essentiels et qui forment un tout composant la langue (lexique, sémantique, syntaxe et phonologie).

L'enseignement de la phonétique du français s'avère difficile vu la différence entre les deux systèmes phonologiques français et arabe car les deux langues appartiennent à deux familles de langue différentes : l'arabe appartenant à la famille chamito-sémitique ; et le français à l'Indo-européenne.

Dans ce travail, nous nous sommes intéressée à l'aspect phonique de la langue car c'est par la prononciation qu'on puisse extérioriser la langue. Si la prononciation est mal faite, la communication sera entravée et le message risque de ne pas être déchiffré correctement par l'interlocuteur.

La phonétique a une grande place dans le programme scolaire algérien, son enseignement est implicite.

Au primaire, qui est la base de l'apprentissage de la langue, le nombre de séquences de l'écrit et de l'oral est le même car l'objectif est le développement des compétences de communication chez l'enfant pour une bonne interaction à l'oral et à l'écrit. Pour cela, on met l'apprenant, dès le début, en situation d'écoute pour qu'il puisse (re)produire les sons correctement : il écoute, mémorise puis répète les séquences sonores ; on enseigne l'oral dans les deux domaines : oral/perception et oral/ (re)production.

Les situations d'écoute et de communication doivent être bien étudiées pour s'adapter avec le développement cognitif de l'enfant ce qui lui permettra, au fil du temps, d'utiliser cette nouvelle langue comme moyen de communication.

L'approche contrastive est appliquée dans l'enseignement de français, c'est-à-dire, on permet à l'enseignant de recourir à la langue maternelle durant ses cours pour une bonne réception à condition qu'il n'abuse pas!

Sachant que les activités de remédiation obligent de faire recours à la langue maternelle et la prise en considération du phénomène d'interférence.

La phonologie, elle aussi, a une grande importance dans le programme scolaire algérien. La prosodie française aide l'apprenant à la bonne maîtrise de la langue et le sensibilise aux différents phonèmes spécifiques à ce système phonologique qui est, plus ou moins, distinct de celui qui est déjà installé dans son cerveau.

Toutes ces méthodes, nous semble-t-il, assurent un enseignement adéquat de la langue étrangère mais la lourde tâche est celle de l'enseignant qui est sensé bien connaître la situation de sa classe (hétérogène) pour qu'il puisse adapter tout cela avec la réalité à laquelle il fait face.

La phonétique corrective dans l'enseignement de la phonétique de la langue «étrangère» : est-ce un véritable remède pour les problèmes de prononciation ?

Notre problématique étant : pourquoi dans l'apprentissage du FLE le phénomène de mauvaise articulation existe-t-il ? S'agit-il d'un fait naturel résultant de la différence entre les systèmes phonologiques ce qui nous permettra de dire que la situation linguistique du pays en est la cause ? Et donc là, ça doit toucher tous les apprenants, ce qui n'est pas vrai. Et surtout, la phonétique corrective pourrait-elle remédier à cette situation ? Si oui, comment peut-on éviter ce genre de problème ?

Pour répondre à toutes ces questions, nous avons mené une expérience auprès des étudiants de première année de français à l'université de M'sila¹.

L'expérimentation consiste à mettre les apprenants en situation d'écoute puis leur faire d'abord un test perceptif (exercices de discrimination auditive) afin de situer le problème. Après, on leur demande de reproduire

¹ Il s'agit d'un travail réalisé pour l'obtention du diplôme de Magister. Voir : R. BENKHELIL, 2009, «L'impact de la méthode verbo-tonale sur les carences d'articulation (chez les étudiants de la première année universitaire 2007/2008-Licence de Français-Université Mohamed Boudiaf-M'sila)».

les séquences sonores en enregistrant leurs productions. Le but étant de trouver où réside le problème c'est-à-dire détecter le(s) phone(s) mal articulé(s) afin de faire le travail de correction.

L'étape suivante consiste à corriger la prononciation erronée de ces phones en appliquant l'une des méthodes de la phonétique corrective qui fait partie de la phonétique et ayant pour objectif la correction des sons de la langue étrangère. Les méthodes de cette discipline sont adoptées par les méthodologies didactiques afin d'améliorer la production de la langue étrangère au niveau de la prononciation. Parmi plusieurs méthodes (méthode des oppositions phonologiques, articulatoire, comparatiste...), notre choix s'est fait sur la méthode verbo-tonale. Mais on a adopté ce qu'on a appelé une « réconciliation des méthodes », c'est-à-dire, on a fait appel à la plupart de ces méthodes dans notre travail de correction : la méthode articulatoire, la méthode des oppositions phonologiques et la méthode basée sur l'audition de modèles.

Qu'est ce que la méthode verbo-tonale ?

Cette méthode a été introduite par le chercheur yougoslave P. Guberina² et pratiquée par R. Renard car elle constitue le privilège de la méthodologie SGAV³ de l'enseignement du FLE.

La méthode verbo-tonale est fondée sur le principe suivant : « si nous produisons mal les sons de la langue étrangère, c'est parce que nous les percevons mal » (Renard, 2002, p. 13). L'accent est mis sur l'importance de la perception auditive dans l'enseignement mais aussi dans la correction phonétique de la langue étrangère.

Puisque c'était une pathologie des malentendants, on considère que l'apprenant est phonologiquement sourd car il entend mal, ou n'entend pas, les sons de la langue cible. Sachant que tout individu perçoit le monde sonore de la langue étrangère par rapport au système de référence qu'est sa langue maternelle ce qui est naturel selon R. Renard :

Il est normal que notre système d'écoute engendre des erreurs qui s'organisent selon une logique propre. (p. 14)

Le travail de correction suivant cette méthode consiste à ouvrir progressivement l'oreille de l'individu aux spécificités sonores de la langue à apprendre

² P. GUBERINA, chercheur yougoslave, a mis en place cette méthode dès les années 1950 avec son équipe de l'Institut de Phonétique de l'université de Zagreb.

³ Structuro Globale Audio Visuelle.

(on travaille sur la syllabe comme unité de base et on fait appel à la prosodie françaises).

Cette procédure vise à affiner la perception auditive des sons pour amener l'apprenant peu à peu à mieux percevoir et donc à mieux prononcer les sons. Mais pourquoi ne pas percevoir ou percevoir mal les sons de la langue étrangère ?

C'est parce que ces sons ne font pas partie du « crible phonologique ⁴ » de l'individu. Ce dernier, étant habitué uniquement aux sons de sa première langue acquise, sera considéré comme « dur d'oreille » quand il fait face à des sons qu'il n'a presque jamais entendus et prononcés auparavant, alors il ne sera pas sensible à leurs particularités phoniques en les comparant à ceux de sa langue maternelle.

Comment corrige t-on- l'erreur selon cette méthode ?

En fait, la procédure de correction selon ce système est résumée, par H. Boyer, en trois étapes :

- le choix d'un schéma prosodique favorable,
- celui d'une meilleure combinaison des sons et
- la modification par le maître de la prononciation de ces sons pour mieux faire entendre les sons inconnus de la langue étrangère.

Il est à préciser que ces étapes de correction sont modifiables selon le son à corriger mais aussi selon le son prononcé par défaut (voir Boyer, 2001, p.100).

Pour notre cas, nous avons situé le problème d'après le test perceptif et l'enregistrement : c'est la voyelle [y] qui pose plus de problèmes à nos apprenants et elle est confondue des fois avec la voyelle postérieure [u] et des fois avec la voyelle antérieure [i] selon les apprenants et selon le contexte linguistique dans lequel elle se trouve à chaque fois.

Selon l'axe de tension, il s'agit d'un son aigu ⁵ qui est prononcé des fois plus aigu [i] et des fois grave ⁶ [u]. Cette opposition touche l'axe horizontal, l'axe le plus important (par rapport à l'axe vertical) selon P. Léon et M. Léon :

Noter qu'en français, les oppositions les plus importantes se situent dans les séries horizontales (oppositions labiales/non labiales,

⁴ Ce terme a été utilisé pour la première fois par N. TROUBETZKOI.

⁵ Selon le dictionnaire de la linguistique, « on qualifie d'aigu un ton ou un bruit caractérisé par la prédominance dans le spectre acoustique des fréquences élevées ».

⁶ Le son grave, contrairement au son aigu, est « un son dont le spectre acoustique présente une concentration de l'énergie dans les basses fréquences », selon le dictionnaire de la linguistique.

antérieures/ postérieures) et que les autres, moins importantes, se trouvent au contraire dans les séries verticales (différence d'aperture). (1976, p. 18)

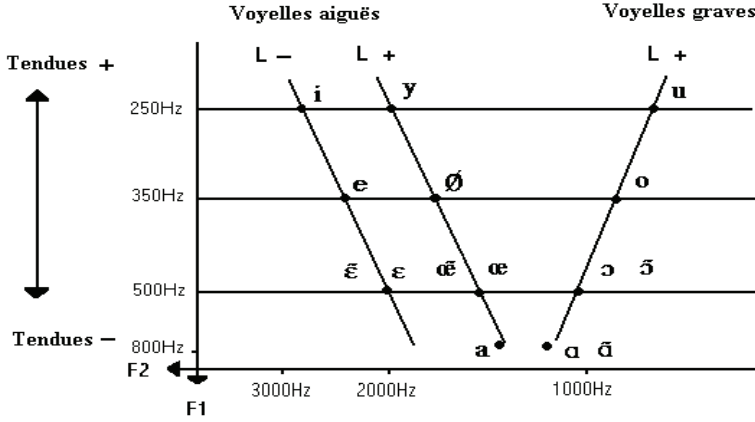


Figure 1 : Classement articulatoire et acoustique des voyelles du français

Selon le cas, nous avons suivi sept étapes (puisque l'on a deux voyelles confondues) en essayant de corriger cette faute commise généralement par les apprenants arabophones et qui est la confusion de [y] avec les phonèmes [i] et [u] puisque cette voyelle ne figure pas dans le système phonologique de la langue arabe⁷. Le travail consiste à employer la voyelle optimale (cible) tantôt dans des contextes favorables, tantôt dans des contextes défavorables. Concernant le contexte favorable, les verbotonalistes visent à amener l'apprenant à articuler correctement la voyelle à corriger en lui offrant des conditions facilitant la correcte articulation contrairement au contexte défavorable. Ainsi, l'intonation ascendante renforce le caractère aigu de la voyelle, par contre l'intonation descendante renforce le caractère grave de la voyelle.

Avec le temps nous avons découvert que la plupart des apprenants ont fait d'excellents progrès soit en prononçant correctement la voyelle cible soit en créant un son très proche à celle-là. Alors, la prononciation a été corrigée et les apprenants ont pu surmonter le problème ce qui nous permettra de dire que le phénomène n'est pas du au contexte linguistique existant car si c'était le cas les apprenants ne pourraient jamais corriger leur prononciation.

⁷ L'arabe contient trois voyelles : [a], [u] et [i] qui peuvent être brèves ou longues.

Ce qui nous a confirmée que la plupart des prononciations nuancées peuvent être corrigées, surtout dans un âge précoce, si on adopte une méthode bien adéquate sachant que la correction diffère selon les cas, c'est-à-dire les sons nuancés, et la langue maternelle des apprenants ce qui exige une compétence de la part des enseignants en matière de phonétique (connaissances et techniques).

Et guise de conclusion, on peut dire que la richesse ou la pluralité linguistique n'est jamais un inconvénient empêchant la bonne réception de la langue à apprendre y compris la phonétique mais il faut savoir suivre les bonnes méthodes d'enseignement (ou de correction) et avoir des enseignants compétents connaissant la langue maternelle de leurs apprenants.

Références bibliographiques

BOYER H. et al., 2001, *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*, Paris, CLE International.

DUBOIS J. et al., 2002, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Larousse-Bordas/VUEF.

CUQ J.-P. et GRUCA I., 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, PUF.

LEON P et LEON M., 1976, *Introduction à la phonétique corrective*, Paris, Hachette et Larousse.

RENARD R., 2002, *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde: 2-la méthode verbo-tonale*, Bruxelles, De Boeck.

SEBAA R, 2002, « Culture et plurilinguisme en Algérie », dans *Trans.Internet. Zeitschrift fur Kulturwissenschaften*. No13. <http://www.inst.at/trans/13Nr/Sebaa13.htm>

TALEB IBRAHIMI Kh., 2010, « L'Algérie: coexistence et concurrences des langues », dans *L'Année du Maghreb* [En ligne], I/2004, mis en ligne le 08 juillet 2010, consulté le 30 juin 2013. URL: <http://anneemaghreb.revues.org/305>; DOI: [10.4000/anneemaghreb.305](https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.305)